

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



13132028

Dépôt au Greffe du Tribunal

de Commerce de Neufchâteau

le 14 AOUT 2013

pour dépôt en transcription

Le Greffier

N° d'entreprise : 0459.578.278

Dénomination

(en entier) : **ARDENNE BETON**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Recogne, Rue de Tibêteme, 139 à 6800 Libramont-Chevigny

Objet de l'acte : **Renouvellement mandats**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2013

"Ensuite, l'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de procéder à la nomination de nouveaux administrateurs et nomme en cette qualité, à l'unanimité des voix, pour une période de six ans, commençant ce jour et finissant immédiatement après l'assemblée générale de l'année 2019 :

- Monsieur Jean-François Gérard, Wisbeley 35, 6800 Libramont-Chevigny
- Monsieur Claude Gérard, Rue des Sorbiers 13, 6800 Libramont-Chevigny
- Gérard Gorse SA, Recogne, rue de Tibêteme 139, 6800 Libramont-Chevigny, représentée par son représentant permanent, Monsieur Jean-François Gérard, Wisbeley 35, 6800 Libramont-Chevigny, selon les informations transmises
- Eurobloc SA, Recogne, rue de Tibêteme 139, 6800 Libramont-Chevigny, représentée par son représentant permanent, Monsieur Claude Gérard, Rue des Sorbiers 13, 6800 Libramont, selon les informations transmises.

Les mandats d'administrateur de

- Gérard Gorse SA, Recogne, rue de Tibêteme 139, 6800 Libramont-Chevigny, représentée par son représentant permanent, Monsieur Jean-François Gérard, Wisbeley 35, 6800 Libramont-Chevigny
 - Eurobloc SA, Recogne, rue de Tibêteme 139, 6800 Libramont-Chevigny, représentée par son représentant permanent, Monsieur Claude Gérard, Rue des Sorbiers 13, 6800 Libramont-Chevigny
- seront exercés à titre gratuit.

Les administrateurs précités, ici présents, déclarent accepter leur mandat et déclarent ne pas être victime d'une disposition prohibitive à l'exécution d'un mandat de gestion."

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin 2013

"Le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer pour une période qui commence maintenant et qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale de l'année 2019.

- Monsieur Jean-François Gérard, Wisbeley 35, 6800 Libramont-Chevigny, comme administrateur délégué et président du conseil d'administration.
- Monsieur Claude Gérard, Rue des Sorbiers 13, 6800 Libramont, comme administrateur délégué.

En cette qualité, les administrateurs délégués agissant chacun séparément représenteront la société en droit et en dehors du droit, conformément à l'article 19 des statuts.

Les administrateurs délégués agissant séparément disposeront également, en cette qualité, de la signature de la société sans limitation de montant pour toutes les opérations de la gestion journalière."

Pour extraits conformes,

Jean-François Gérard
Administrateur délégué

Déposés en même temps : P-V assemblée générale ordinaire et P-V conseil d'administration des 25 juin 2013.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/08/2013 -- Annexes du Moniteur belge